

le seul objectif primordial, le problème immédiat de l'accumulation des mesures protectionnistes au sein des nations commerçantes a vivement préoccupé le Canada. Lors de la réunion du GATT à Genève, en novembre, il a fortement préconisé l'adoption de mesures visant à garantir un accès sûr aux exportations. Les pays participants ont convenu d'une série de résolutions destinées à assurer la libéralisation des échanges commerciaux internationaux et la résistance à la progression du protectionnisme.

Échanges régionaux

Les relations que le Canada a entretenues en 1982 avec ses principaux partenaires commerciaux se sont modelées sur sa performance générale pour l'année en question. En même temps qu'augmentaient ses exportations à destination des États-Unis, du Japon et de l'URSS, le Canada a importé nettement moins de produits en provenance de ces mêmes pays que par les années passées. Ses relations commerciales cruciales avec les États-Unis n'ont pas été des plus harmonieuses. Le Congrès s'est montré de plus en plus protectionniste et a pris des dispositions pour favoriser l'achat de produits américains qui ont nui à l'exportation de certains produits canadiens, notamment les métaux. Certains produits d'exportation canadiens tels que le bois d'oeuvre, l'acier et la pomme de terre ont fait l'objet de transactions commerciales spéciales et l'on a conclu une vente de wagons de métro à la New York City Transit Authority. En outre, la réglementation concernant le contenu américain est venue compromettre le Pacte de l'automobile.

Nos échanges commerciaux avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest et la France ont diminué tant sur le plan des importations que des exportations, ce qui a placé le Canada dans une position légèrement déficitaire face aux deux derniers pays. Le recours aux pratiques anti-dumping et aux droits compensatoires pour freiner l'entrée de produits bon marché en provenance des deux côtés de l'Atlantique s'est répandu un peu partout en Europe de l'Ouest. Les mesures prises en Europe occidentale pour empêcher l'importation de peaux de phoque canadien ont nui aux relations commerciales, tout comme d'ailleurs les problèmes qu'a posés l'application de l'Accord de pêche à long terme entre le Canada et la CE. Malgré la diminution des exportations canadiennes, imputable en partie à la force du dollar canadien face aux devises européennes, l'Europe de l'Ouest a absorbé environ 10 pour cent de nos exportations totales, et est ainsi demeurée le plus important débouché étranger du Canada, après les États-Unis. Les produits finis ont représenté 17 pour cent de nos ventes totales.

Le Canada a enregistré une hausse de ses exportations à destination de Hong Kong, de la Corée du Sud et des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), pays qui n'ont pas vraiment souffert de la récession mondiale. Nos échanges commerciaux bilatéraux avec les seuls pays membres de l'ANASE se sont chiffrés à plus de 1 milliard de \$, ce qui représente une augmentation de l'excédent commercial de 66 pour cent par rapport à 1981. L'Indonésie a supplanté Singapour, devenant ainsi notre principal débouché au sein de l'ANASE.

Le Japon vient au deuxième rang des partenaires commerciaux bilatéraux du Canada. Si nos exportations à destination de ce pays n'ont que légèrement augmenté, l'excédent

de notre balance commerciale s'est nettement accru principalement à cause de la baisse des importations d'automobiles et de camions japonais. L'entrée de voitures importées au Canada est devenue le principal problème commercial au moment où l'industrie canadienne tentait d'adapter sa production aux nouvelles exigences des consommateurs. Le Japon excepté, la Chine est demeurée le plus important marché du Canada en Asie, nos ventes s'y chiffrant à plus de 1,2 milliard de \$. Comme par le passé, nos exportations ont principalement consisté en blé et en pâte à papier, quoique la part des produits manufacturés ait continué d'augmenter.

Pour ce qui est de nos échanges commerciaux avec l'Arabie saoudite, l'Australie, le Venezuela et la Norvège, ils ont fortement diminué en 1982 en raison surtout de la baisse des recettes que ces pays tirent de leur pétrole et, partant, de leur incapacité de financer leurs importations.

En Amérique latine et dans les Antilles, ce sont surtout les dévaluations et le rééchelonnement de la dette dans plusieurs pays qui ont retenu l'attention, de même que le resserrement des contrôles du change étranger et l'augmentation des exigences visant l'obtention de permis d'importation. Signalons toutefois que les conditions défavorables qui ont fait diminuer de 21 pour cent nos exportations totales à destination de cette région n'ont pas empêché des entreprises canadiennes de l'emporter sur des concurrents sérieux pour obtenir d'importants contrats dans le secteur des transports, des télécommunications et de l'exploitation minière. Près de 60 pour cent des 3 milliards de \$ de produits exportés dans ces pays ont consisté en biens manufacturés.

Pour ce qui est de la nature des produits exportés, les exportations totales du Canada en blé, en automobiles, en camions, en châssis et en pièces de rechange ont fortement augmenté. Nous avons principalement exporté des automobiles et des pièces de rechange, de même que du gaz naturel aux États-Unis; du charbon, de l'huile de colza et des minerais de fer au Japon; du papier journal, du bois d'oeuvre et du blé en Grande-Bretagne, ainsi que du blé et de l'orge en URSS. Nos importations de pétrole brut ont considérablement diminué par suite de la mise en oeuvre du Programme énergétique national et grâce au temps clément qu'il a fait pendant l'hiver. La baisse des importations d'automobiles, de camions, de pièces et de châssis n'a pas été aussi marquée, et les ordinateurs ont été importés en plus grand nombre. Signalons particulièrement qu'en 1982 les exportations canadiennes de biens entièrement manufacturés se sont accrues de 12,6 pour cent. La position du Canada dans le commerce mondial a été mise à rude épreuve tandis que la nécessité d'accroître notre part du marché dans les pays industrialisés depuis peu est devenue de plus en plus évidente.

Agriculture et pêche

Le ministère a mis sur pied le Bureau de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires, à qui ont été confiées les responsabilités en matière de commercialisation internationale qui étaient assumées auparavant par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

En ce qui a trait au commerce des produits agricoles, la situation s'est détériorée en 1982, année pour laquelle ont été enregistrés des excédents de stocks et des baisses de prix,